



Appel à la concurrence 2021 dans le cadre de L'activité Economie Sociale et Solidaire de Réussir en Sambre Avesnois Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

Date de mise en ligne du cahier des charges :

Jeudi 1^{er} juillet 2021

Date limite de réception des offres :

Vendredi 23 Juillet 2021 à 17h

Pouvoir adjudicateur :

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@gipreussir.fr



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

- 01 - Présentation de la structure
- 02 - Contexte de l'action
- 03 - Présentation de l'action et des besoins du GIP RESA
- 04 - Obligations de publicité
- 05 - Dispositions diverses
- 06 - Conditions de rendu des offres
- 07 - Fiche Action N° 1 : « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »**

1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), support juridique pour la réalisation et le développement des activités « Mission Locale », « PLIE » et « Maison de l'Emploi ». Il est chargé de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Il permet d'échanger, de partager sur les savoir-faire et les moyens qui doivent profiter à la continuité des parcours des publics en difficulté et d'élargir l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Les élus du territoire porteurs de la démarche de regroupement, ont privilégié les axes suivants :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

- 1/ L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
- 2/ L'accompagnement, au travers des dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
- 3/ Le développement et l'innovation sociale

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de services aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, et les freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'actions, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.

Une légitimité d'intervention lui est reconnue par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois

- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental du Nord

2. Contexte de l'action

- Le Fonds Social Européen

Le FSE, à travers les programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi », contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi (dite Stratégie de Lisbonne) :

- Augmentation du taux d'emploi global
- Augmentation du taux d'emploi des femmes
- Augmentation du taux d'emploi des seniors (55-64 ans)

A ce titre, il cofinance les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis sur :

- 1- l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs, le soutien des mobilités professionnelles et le développement du partenariat
- 2- l'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels
- 3- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion

- Les grands principes de gestion du GIP Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

→ Un territoire jeune mais vieillissant.

→ Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 8.70% inférieur à la moyenne régionale.

→ Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

→ Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

→ Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.

→ Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

→ Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

→ Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessite d'être encouragées.

→ Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.

→ Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National FSE validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 « l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 ».

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du GIP

Pour l'année 2021, Réussir en Sambre Avesnois souhaite faire appel à des prestataires dans le cadre de ses opérations « **Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS** » et notamment avec l'action suivante :

- « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »

Dans ce cadre, le présent appel à la concurrence concerne la mise en place de la prestation suivante :

- « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE.

Pour cela, il appose une **affiche A3** explicative, avec les divers logos, permanente et visible dans ses locaux. Cette affiche sera fournie par Réussir en Sambre Avesnois.

Il fait également mention de la participation du FSE sur **tout document utilisé** pour le déroulement de l'action. Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement. Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

5. Dispositions diverses

- Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du PON FSE 2014-2020 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- l'égalité des chances.

- Sous-traitance

» Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

» De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

- Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevable, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Stéphane WILMOTTE, à l'adresse suivante : GIP REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propre à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à fkacimi@gipreussir.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant le candidat : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant légal, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme à la fiche action concernée, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen spécifiant les justificatifs qui seront fournis au cours de la prestation (modèle en annexe 1)

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **Vendredi 23 Juillet 2021 à 17h.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence pour le **31 juillet 2021 au plus tard.**

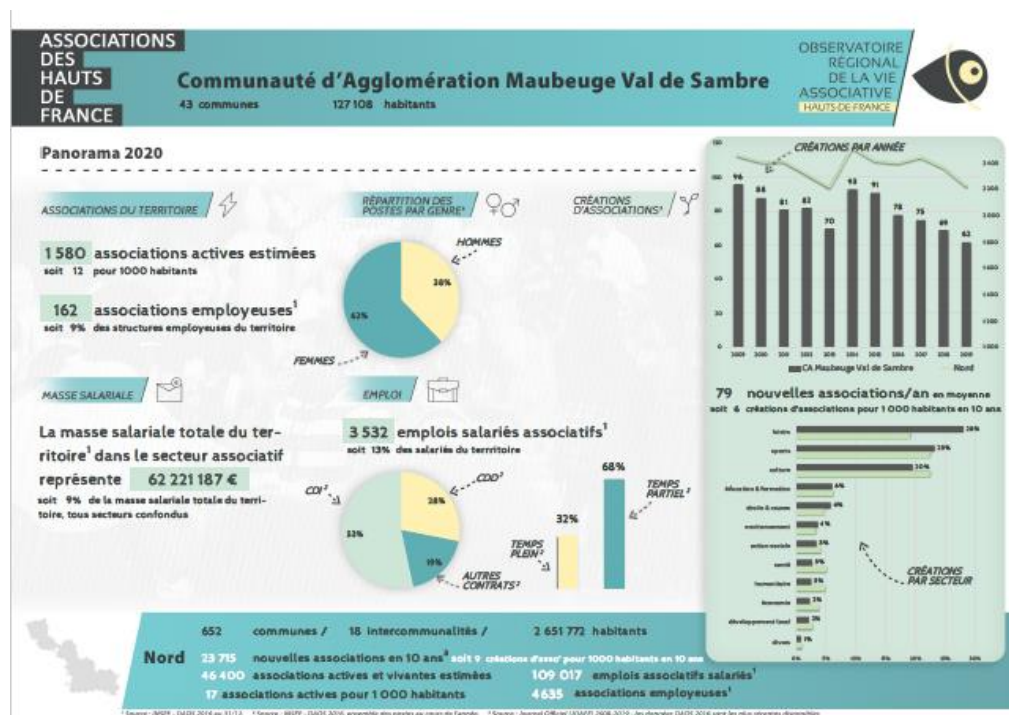
L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour des questions d'ordre administratif : Fatiha KACIMI – fkacimi@gipreussir.fr

Pour des questions d'ordre technique : fkacimi@gipreussir.fr

7. Chiffres clés ESS

Territoire de la CAMVS



Action N°1	Action « Lancement de la 1^{ère} phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social » (Axe 3 OS 1 PON FSE 2014-2020) (Opération concernée : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS)
-------------------	--

Période de réalisation de l'action : **01/08/2021 au 31/12/2021**

Contexte de l'action :

Suite à la Conférence de l'Innovation Sociale en 2019 et de la convention d'affaires pour des alliances économiques à impact social en Sambre Avesnois en 2020, le bilan de ces actions fait ressortir plusieurs axes de projet à la demande des partenaires et participants.

Depuis quelques mois, le GIP Réussir en Sambre Avesnois (RESA) s'est doté d'un Plan Stratégique de Développement de l'ESS à horizon 2026. Le principal objectif est d'inscrire le territoire dans une démarche copartagée d'Innovation Sociale à Impact Social en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs économiques et solidaires.

Lorsqu'elles ont une finalité sociale, sociétale ou environnementale, les entreprises de l'ESS ont besoin, pour se consolider ou se développer, de pouvoir évaluer leur utilité sociale et/ou leur impact social. L'évaluation de l'utilité sociale est un outil opportun pour questionner et améliorer les projets ou encore de favoriser l'innovation sociale et le dialogue avec les parties prenantes. L'évaluation d'impact social doit aujourd'hui être une partie intégrante des enjeux d'une entreprise de l'ESS.

Pour répondre à cet enjeu, il devient donc essentiel de soutenir des dynamiques collectives en construisant un langage commun et une vision commune autour de l'évaluation de l'impact social, sensibiliser et former à l'évaluation d'impact social, mutualiser les moyens si nécessaire, donner d'avantage d'envergure à la démarche en mobilisant largement les acteurs ayant le même type de métier ou encore agissant dans le même champ.

Fort de ce constat et de cet enjeu, RESA en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) a décidé de lancer dans sa 1^{ère} phase de sa démarche d'évaluation de mesure d'impact social auprès des Structures de l'ESS qu'elles financent.

Description de l'action :

Afin de mettre en œuvre son plan stratégique de développement de l'ESS sur le territoire, RESA souhaite engager la 1^{ère} phase de sa démarche d'évaluation de mesure d'impact social. L'objectif final sera d'évaluer, mesurer, comprendre et valoriser l'utilité sociale des actions menées par les associations financées par la CAMVS.

Cette phase pour 2021 consistera globalement à recenser, identifier et construire la méthodologie de cette démarche (voir objectifs opérationnels ci-dessous).

Objectifs opérationnels :

Les objectifs attendus de la 1^{ère} phase :

Le fichier des associations (entre 20 et 40) à contacter sera fourni par RESA au prestataire retenu. Les associations qui seront concernées par cette démarche sera déterminer en partenariat avec la CAMVS lors du 1^{er} COTECH.

Les attendus :

- Recensement des indicateurs d'évaluation appliqués par les associations actuellement
- Recensement des associations qui utilisent des indicateurs d'impact social et celles qui ne les utilisent pas
- Recenser les SESS qui ont une connaissance de la méthode d'évaluation de mesure d'impact social et celles qui n'en ont aucune.
- Présenter, Sensibiliser, Informer les associations des différents types d'indicateurs possibles d'intégrer dans leurs actions (sous forme de Webinaire par catégorie d'activités)
- Construire, élaborer, proposer une méthodologie détaillée afin de mettre en œuvre et d'engager en 2022 la démarche d'évaluation de l'impact social (sensibilisation, plan de formation à mettre en œuvre afin de faire monter en compétences les associations, mise en œuvre de la méthodologie...).

Lieu de réalisation de l'action : Territoire expérimental de la phase 1 : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Indicateurs d'évaluation de l'action :

- Proposer une méthodologie détaillée de la démarche : 1
- Mise en place de COTECH en visio : 2 à 3
- Mise en place d'un COPIL de restitution en visio (courant décembre 2021/janvier 2022) : 1
- Nbre de Webinaire pour présenter la démarche auprès des associations : 2 à 3 minimum
- Nombres d'acteurs tous confondus à mobiliser dans cette démarche : [20 ;40]
- Bilan final (2 mois après la restitution) : 1

Suivi de l'action :

Suivi en charge par le Pole ESS de RESA

Bilan de l'action à remettre dans les 2 mois après la fin de l'action, soit le 28.02.2022.

Modalités financières :

Coût moyen maximum : 10 000 € TTC

Possibilité de versement d'un acompte à la notification

Grille d'évaluation	Action n°1 : « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »
----------------------------	--

Recevabilité de l'offre		
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)		OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> ● dénomination sociale ● adresse ● SIRET ● nom du représentant légal ● nom du responsable de l'action ● coordonnées du responsable de l'action 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON	
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> ● mémoire technique ● décompte financier ● lettre d'engagement FSE/IEJ si nécessaire 		OUI / NON OUI / NON OUI / NON
Offre recevable :		OUI / NON

Evaluation du montant de l'offre		
Montant de l'offre par rapport au montant maximum		Note / 20

Evaluation du contenu de l'offre		
1-Respect de la période de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	10 %	Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %	Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	15 %	Note / 20
6-Réalisation des objectifs de l'action	20 %	Note / 20
7-Originalité de la prestation proposée	5 %	Note / 20
8-Pertinence des outils et indicateurs de suivi de l'action	15 %	Note / 20
9-Capacité financière de la structure pour porter l'action	6 %	Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère		Note / 20

Pondération note montant	50 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	50 %	

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Action n° 1 : « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »

Je soussigné(e),,
représentant la structure,
atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « **Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social** » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Restitution papier de la proposition de méthodologie
- Feuilles d'émargement des COTECH et COPIL (si visio : copie écran)
- Questionnaire audit avec logo du FSE

Signature du représentant et cachet de la structure

ANNEXE 2 : Modèle de réponse

Identification du candidat :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois :

oui

non



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Présentation de l'action menée :

[700 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodes et outils de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Echéancier de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Indicateurs de réalisation de l'action :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs de résultats concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs d'impacts concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Références du personnel affecté à l'action :

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel de l'action :

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.

Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		TOTAL :	

Estimation du temps passé sur l'action : heures

Coût horaire : € / h

Observations sur le budget :

.....

.....

.....

.....